



Le portrait du Journal du Palais

Bien dans son basket

Arrivé à la JDA Basket à l'aube de la saison 2023-2024, le voilà déjà sacré champion de France. L'ailier franco-centrafricain **Allan Dokossi** revient sur son parcours atypique, qui l'a conduit du Mans à Fos-sur-Mer, avant de rejoindre Dijon. *Page 16*

Quel poids pour les entreprises sociales ?

À travers sa mesure d'impact des entreprises sociales, exclusive en Bourgogne-Franche-Comté, Chantier école BFC évalue l'utilité sociale et économique de ces structures souvent méconnues. *Page 7*

Auxerre : le Phare est tombé

Pendant une trentaine d'années, le bâtiment a accueilli les organismes d'orientation et de formation professionnelle. Sa démolition s'inscrit dans le Nouveau programme national de renouvellement urbain qui doit désenclaver les quartiers Sainte-Geneviève et Les Rosoirs. *Page 9*

4 pages d'annonces légales

Lire les pages 12 à 15

DBI : deux ans déjà au service de l'attractivité



Depuis mai 2022, Dijon Métropole s'est doté d'une agence d'attractivité économique, DBI (Dijon Bourgogne Invest). D'abord présidée par Jean-Philippe Girard qui a passé le relais à Catherine Petitjean (Mulot et Petitjean),

dirigée par Stéphane Bossavit (*notre photo*), DBI peut se targuer de plusieurs réussites sur le plan de l'attractivité, puisqu'elle a su capter des dossiers exogènes mais a aussi su accompagner des projets structurants pour la

métropole comme le devenir de l'ancienne chocolaterie de Bourgogne et a également permis la fidélisation ou l'accroissement d'activité de sociétés déjà implantées. Les 15 dossiers gagnés permettront, à terme, de créer 300 emplois

à trois ans sur le territoire de Dijon Métropole. Avec un portefeuille de 117 dossiers actifs fin 2023 et quelques beaux projets qui veront leur aboutissement concret dès cette année, DBI a su prouver son utilité et sa cohérence. *Page 10*

France Travail dévoile ses ambitions

C'est dans un contexte de quasi plein-emploi que Pôle Emploi BFC communiquait mardi 14 mai, à Dijon, sur sa transformation opérationnelle en France Travail. Ce changement de nom, d'identité visuelle et de missions se fait en application de la loi pour le plein emploi votée le 18 décembre 2023.

Déployée depuis le 1er janvier, elle doit se poursuivre jusqu'en 2027. Les principaux changements visent à développer une synergie opérationnelle entre les différents acteurs de l'emploi en région et intensifier le partenariat avec les entreprises.

Page 3

L'Europe, un rempart contre l'inflation. *Page 10*



BATISSEURS BOURGUIGNONS

La maison passion

N°1 RÉGIONAL



CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES

03 80 53 96 96

R 28302 - 4916 - 2€



Dans cette période où il faut réfléchir à son avenir **la franchise est peut être la solution !**

Que vous souhaitiez

> CRÉER VOTRE RÉSEAU DE FRANCHISE et DEVENIR FRANCHISEUR

OU

> MONTER VOTRE PROJET D'ENTREPRISE et DEVENIR FRANCHISÉ

vous allez découvrir **UN NOUVEAU MÉTIER** : de **franchiseur** si vous développez votre réseau d'indépendants ou d'**entrepreneur franchisé** si vous souhaitez rejoindre une enseigne du marché.

Chaque rôle demande de la vigilance pour assurer sa réussite !

Informez-vous : **CM Franchise Conseil** - caroline@cmfranchise.com - 06 08 842 607





Le marché automobile français résiste

Selon Mobilians, le syndicat des entreprises de la mobilité, le marché automobile des voitures particulières reprend des couleurs en avril avec une hausse de 10,9% par rapport à avril 2023 et de 15,6% pour les immatriculations de véhicules utilitaires légers (moins de 5,1 tonnes). À noter que cette hausse est due à un effet de calendrier avec 2 jours ouvrés en plus en 2024 par rapport à 2023. Sur une base de jours ouvrés comparables, le mois d'avril clôture à l'équilibre avec une variation de 0,4%. Le modèle hybride reste toujours la première énergie du marché (37,2%) tandis que l'électrique (17,8%) est sous perfusion du leasing social. La part de marché des véhicules diesel atteint le 7,6%.



Des pesticides délétères bien au-delà des champs

Alors que le nouveau plan de réduction de l'utilisation des pesticides en France (Écophyto 2030) est fortement critiqué par les associations de protection de l'environnement, une étude sur les « coûts cachés » des pesticides synthétiques publiée en 2022, montre que la facture sociale de leur utilisation en France s'élèverait au total à plus de 370 millions d'euros par an, ce qui correspond à la fourchette basse de l'estimation. Les coûts environnementaux sont de loin ceux qui pèsent le plus lourd dans la balance : plus de 290 millions d'euros par an, dont au moins 260 millions alloués rien qu'au traitement des eaux polluées par les produits phytosanitaires de synthèse.



La Chine choisit l'Europe

Alors que le Président chinois Xi Jinping était en visite en France dans le but de renforcer les relations commerciales et politiques avec l'Hexagone et l'Europe, il est intéressant de noter que selon le Bureau national des statistiques de Chine, l'Union européenne est ainsi devenue le deuxième plus gros client en valeur de la Chine en 2023, avec des exportations chiffrées à 501,2 Mds\$, derrière les dix pays constituant l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (523,7 Mds\$) et juste devant les États-Unis (500,3 Mds\$). L'intérêt de la Chine pour l'Europe ne fait que croître dans un contexte où les tensions entre les États-Unis et la Chine ont entraîné une baisse significative des importations américaines.

baromètre

Depuis 1895 à Charcenne en Haute-Saône, les pépinières Guillaume développent des plants de vigne plus résilients face au changement climatique pour les viticulteurs du monde entier.



PEPINIÈRES GUILLAUME

Une pépinière, quatre générations

Charcenne Il était une fois une crise du phylloxéra qui a ravagé les vignes françaises à la fin du XIX^e siècle. Dans la foulée, Albert Guillaume commence à greffer la vigne en 1895. Les pépinières Guillaume voyaient le jour. « Il a découvert que la vigne résistait et que ses greffes marchaient. Il s'est peu à peu développé en expédiant ses plants partout en France grâce au chemin de fer », raconte Martine Delbos, troisième génération à diriger l'entreprise. En 1950, déjà attachée à la viticulture française, la pépinière met l'accent sur la Bourgogne, la Champagne ou encore l'Alsace. Quand Martine Delbos prend le relais avec son frère et son mari, le trio se lance à l'international. « Nous

étions petit mais nous avons fait preuve d'une certaine audace. Nous étions formés, avec un bon produit, une expertise et la capacité de s'exprimer en langues étrangères. » Aujourd'hui, la pépinière envoie le tiers de ses productions à l'étranger, principalement en Europe, mais aussi au Canada ou encore en Inde. « Nous travaillons principalement pour les viticulteurs français mais nous répondons aussi aux gens qui veulent faire de la qualité. »

S'ADAPTER AU BESOIN

Les pépinières Guillaume disposent d'une gamme de 200 assemblages, greffent entre 12 et 15 millions de plants de vignes par an, exploitent près de 40 hectares et affichent une spécialité pour le Pinot noir. « Nous avons hébergé

une vigne de la fondation du Pinot noir, nous observons et cherchons à avoir un pinot noir plus tardif. » L'entreprise étudie les effets du changement climatique pour développer un plant qui s'adaptera tout en donnant un vin de qualité. Tout au long de l'année, les pépinières Guillaume, qui réalisent 16 millions d'euros de chiffre d'affaires, emploient 35 salariés mais ont recours à une centaine de saisonniers entre octobre et juin. « Notre métier intègre peu de mécanisation, il y a une dimension presque artisanale pour greffer, tailler, préparer le greffon... », détaille Martine Delbos qui s'apprête à prendre sa retraite pour laisser les rênes à la quatrième génération à la tête de la PME familiale.

Nadège Hubert

décideurs



Ils bougent.

LUDIVINE MARTIN REJOINT LA CEBFC.

Ludivine Martin est depuis le 29 avril membre du Directoire de la Caisse d'Épargne BFC. Originaire du bordelais, elle a rejoint le groupe Caisse d'Épargne en 2017, et a exercé dans le sud-ouest comme directrice de la gestion financière des risques. « Alignée avec les valeurs du groupe, je souhaite être utile aux habitants et aux territoires », a-t-elle déclaré lors de la conférence de presse de présentation des chiffres 2023.

JACQUES DELAINE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DBE.

Dijon Bourgogne Events, la SPL gestionnaire du Parc des expositions et du Palais des congrès de Dijon a depuis fin avril un directeur général en la personne de Jacques Delaine. Ancien d'Eiffage construction Grand Est, il est connu des Dijonnais pour avoir été le constructeur et le promoteur du chantier de la Cité de la gastronomie.

L'information locale & régionale se trouve sur :

journal-du-palais.fr



Economie, Collectivité, juridique

À LA UNE

Dijon Bourgogne Invest : deux ans déjà au service de l'attractivité

Entreprises. L'agence d'attractivité de la métropole dijonnaise fête sa première année de plein exercice. 2023 aura vu l'aboutissement de 15 projets d'implantation, représentant 300 emplois à trois ans.



Dijon Bourgogne Invest (DBI), l'agence d'attractivité de la métropole dijonnaise vient de fêter sa deuxième année d'existence - elle est née en mai 2022 - et surtout sa première année de plein exercice ; l'occasion de dresser un premier bilan cohérent de son action. Fin 2023, « ce sont 15 dossiers d'implantation aboutis », se félicitent de concert la présidente Catherine Petitjean et Stéphane Bossavit, son directeur.

117 DOSSIERS EN PORTEFEUILLE

Parmi ceux-ci, des dossiers exogènes gagnés, dont celui du groupe éducatif Galileo qui développe sa marque Digital Campus à Dijon (200 étudiants attendus à la rentrée 2024, 12 emplois) ; l'enseigne allemande Heller (machine-outils) qui relocalise sa filiale France sur l'éco-pôle Dijon-Valmy (15 emplois) ou encore la société Vetia (négoce de noisettes, thés et herbes aromatiques) qui réhabilite un entrepôt de 2.500 m² dans la zone Cap Nord pour héberger son centre de distribution. DBI peut également annoncer la livraison du site Pacifica ou la réimplantation du site Filab sur l'Écoparc Dijon Bourgogne au cours de l'année 2024, et accompagne par exemple la revitalisation du site industriel de l'ancienne chocolaterie de Bourgogne (bureaux, hôtellerie...) ou encore la naissance d'un village d'entreprises sur la zone de Cap Nord, développé par la foncière Proudreed sur plus de 15.000 m², une offre bienvenue alors que la demande de petites surfaces peine à être satisfaite sur Dijon Métropole. Fin 2023, DBI compte un portefeuille de 117 dossiers actifs, dont 69 sont qualifiés « d'opportunité ouverte », sept des projets gagnés, 29 implantations sont en cours, 12 sont des projets aboutis. 36 sont suspendus (30) ou perdus. 60% des projets du portefeuille sont sourcés DBI, issus de prospectus dans les salons (dix opérations en 2023, dont le Simi et Santexpo à Paris et le Mipim de Cannes, ainsi que plusieurs opérations sur Lyon). Car si l'Île-de-France constitue un vivier important pour les entreprises exogènes qui s'implantent sur le territoire dijonnais (42% des dossiers sont exogènes), les choses sont moins simples avec la région Aura.

DBI se présente comme un



De gauche à droite et de haut en bas : Le site de l'ancienne chocolaterie de Bourgogne. Crédit : Golem Red, AXIM, Patriarche ; le site Pacifica sur l'Éco-parc Dijon Bourgogne. Crédit : Pacifica, Crédit Agricole Assurances ; le site Filab. Crédit : Tridon architecture. En bas à droite : Stéphane Bossavit et Catherine Petitjean. Crédit : JDP.

« ensemblier », face aux chefs d'entreprise prospectés ou ceux qui envisagent une implantation dans l'enceinte de la métropole dijonnaise, afin de leur éviter de frapper à de multiples portes « Nous devons leur rendre les choses simples », appuie Stéphane Bossavit.

LE RECRUTEMENT, « UN VRAI SUJET »

L'agence d'attractivité s'efforce aussi de faciliter l'installation des équipes dirigeantes : logement, travail du conjoint... car une partie non négligeable de dossiers aboutis repose sur ces points précis. Enfin, « la dimension RH est très importante », confie Catherine Petitjean, qui pointe la présence d'un bassin d'emploi important, « avec un bon taux de qualification, ce qui est un critère important. Le recrutement est un vrai sujet ».

Fort d'une réputation de ville active, à vocation écologique et dont le maire-président de métropole s'implique fortement, comme

le soulignent Catherine Petitjean et Stéphane Bossavit, pour l'accueil de nouvelles entreprises, Dijon métropole aura aussi vu l'arrivée de Savey (solution anti-gaspillage alimentaire portée par une start-up marocaine) hébergée au Village by CA, le centre de R&D de l'entreprise israélienne de foodtech Mediterranean FoodLad (production d'arômes naturels à partir de plantes) au centre de Dijon.

Des typologies d'entreprises en cohérence avec les secteurs prioritaires définis par l'exécutif de Dijon Métropole, qui représentent 40% des dossiers dont DBI a eu la charge : santé (14%), agroalimentaire (16%), numérique (10%). Même si, se réjouit Stéphane Bossavit, des projets industriels innovants et de l'ingénierie s'intéressent à l'enceinte dijonnaise (16%).

SITUATION FINANCIÈRE SAINNE

Avec 1,248 M€ de subvention, provenant principalement de Dijon Métropole, 505.000 € de fonds propres, DBI présente un résultat net



de +168.223 €, en légère progression par rapport à 2022 alors même que les charges, exercées sur une année pleine étaient plus importantes. Une situation financière saine et qui permettra à l'agence d'attractivité de poursuivre son travail au service de

l'attractivité du territoire dijonnaise avec un premier effet positif pour la métropole dijonnaise, assure Stéphane Bossavit : celui d'être « revenu sur la carte mentale des investisseurs ».

Emmanuelle de Jesus

Le bureau exécutif 2024-2026

L'assemblée générale a été l'occasion d'élire le nouveau bureau exécutif de DBI (hors les représentants de Dijon Métropole). Les membres du nouveau bureau sont : Jérôme Ballet, président du directoire Caisse d'Épargne BFC ; Thierry Bièvre, président d'Élithis Groupe ; Franck Boldron, directeur général Urgo industries ; Philippe Guérit, vice-Président BFCare ; Xavier Mirepoix, président École des métiers ; Rémy Jeannin, pdg de Savoye ; Catherine Petitjean, directrice générale Pain d'épices Mulot & Petit-

jean ; Jean-Philippe Porcherot, pdg d'Atol-CD ; Jérôme Richard, ambassadeur André Le Groupe ; Christophe Richardot, directeur général Dijon Céréales ; Rodolphe Roy, pdg ATS, Sandrine Vannet, directrice des Sociétés SEB & Groupe SEB Moulinex ; Emmanuel Vey, directeur général Crédit Agricole Champagne Bourgogne ; Jean Volatier, directeur général adjoint Inventiva Pharma et un nouveau membre en remplacement de Stephan Bourcieu (BSB) : Vincent Thomas, président de l'Université de Bourgogne.

ENTREPRISES

Rubix expose ses savoir-faire à Chenôve

Côte-d'Or. En 2023, le leader français de la distribution des produits et services aux industriels Orexad Brammer devient Rubix. Ce changement de nom s'accompagne d'opérations de rénovation et de fusion de différentes agences en métropole. Celle de Chenôve est du nombre. Pour fêter ces nouveaux aménagements, elle organisait le 16 mai une manifestation technique regroupant 25 de ses fournisseurs pour faire découvrir son expertise et ses spécificités locales en hydraulique et pneumatique.



Deux premières photos en haut : Rubix propose à ses clients tout une palette de services comme le monitoring à distance de la maintenance prédictive via des capteurs de fluides ou la mise à disposition de distributeurs de petits équipements de sécurité. Autres photos : découpe d'une voiture par Kopram, fournisseur de lames de scie. Crédit : JDP.



Le monde de l'industrie était à la fête jeudi 16 mai à Chenôve : Rubix inaugurerait les locaux rénovés de son agence dijonnaise, hub de services pour la région Bourgogne. Pour l'occasion, elle avait rassemblé 25 fournisseurs et plus d'une centaine de clients autour d'une manifestation technique pour faire découvrir son expertise et ses spécificités locales notamment en hydraulique et pneumatique. Une démonstration ludique de découpe de voiture par Kopram, fournisseur de lames de scie, faisant office de clou du spectacle de cet événement très technique. « En 2023, Orexad Brammer est devenu Rubix en France avec cette volonté de créer une marque unique pour renforcer notre position de leader de la distribution des produits et services aux industriels en France et en Europe », raconte Franck Voisin, président de Rubix France, présent ce jour-là. Ce changement de nom s'est accompagné de plusieurs regroupement d'agences sur le territoire, ainsi que de nombreuses rénovations comme à Chenôve, où l'agence

de 2.000 m² est basée depuis le début des années 1980 pilote le hub de la Bourgogne qui compte une antenne à Chalon-sur-Saône et une à Auxerre. Vingt personnes y travaillent pour un total de 38 collaborateurs sur la Bourgogne. « Notre hub réalise un chiffre d'affaires de 30 M€ est a des clients spécifiques dans le nucléaire, l'armée et l'agroalimentaire. Sur la Bourgogne Franche-Comté Rubix compte une autre agence à Besançon tournée vers l'horlogerie et les microtechniques », précise Stéphane Perriguet, directeur exploitation du hub Bourgogne. « Au niveau national, Rubix compte 50.000 clients dont 25 entreprises du CAC 40, complète Franck Voisin. Nous intervenons sur la plupart des grands secteurs industriels : pharmacie, énergie, packaging, environnement, chimie, aéronautique, construction, transport automobile et ferroviaire, agroalimentaire, industries lourdes... Nous réalisons un chiffre d'affaires France de 1Md€ dont 200 M€ liés à nos activités digitales et de 3Md€ au niveau Europe. Nous avons 2.800 collaborateurs répartis sur 200 agences partout sur le territoire ». Rubix accompagne les entreprises sur les champs de la maintenance

et de production, de la transmission et des fluides, sur la protection des équipes, sur l'usinage et travaille avec des marques leader majoritairement européennes mais aussi en marques propres.

DISTRIBUTEUR DE PRODUITS MAIS AUSSI DE SERVICES

« Depuis plusieurs années, nous avons digitalisé l'ensemble de l'expérience achat avec notre site internet fr.rubix.com qui offre aussi bien une prestation standard que des solutions à la carte. Aujourd'hui, 20 % de notre flux d'affaires passe par le digital en France, nous sommes d'ailleurs le pays du groupe le plus en avance dans ce domaine. Nous avons un objectif à 30 % qui dépend en grande partie de la maturité digitale de nos clients dont un tiers est encore réticent, précise Franck Voisin. Depuis cinq ans, nous avons également créé Rubix direct, un service d'achat en ligne relié à deux call-center en France pour les clients occasionnels ou à faible commande. Ce qui nous a permis de mettre fin aux comptoirs client dans nos agences ». Mais plus que cette digitalisation, le vrai atout revendiqué par Rubix par rapport à

la concurrence, c'est son offre de services extrêmement riche. « Nous avons 500 experts pointus en France sur la maintenance et la production industrielle, sur la protection des personnes et sur l'usinage (affûtage d'outil, création de courroie sur-mesure), sur l'assemblage de motoréducteurs ou encore sur la réalisation d'audits de fuite de fluide avec propositions de solutions curatives, égraine Stéphane Perriguet. J'ai cet exemple récent d'une entreprise qui avait une fuite d'air. Celle-ci représentait une perte de 60.000 € par an alors que la réparation lui a coûté 10.000 €. Au niveau national, ce sont 1,8 M€ que nous avons fait économiser à nos clients sur un an, grâce à des audits ». Rubix va encore plus loin en proposant des solutions de monitoring à distance via des capteurs sans fil pour optimiser la surveillance des équipements. « Nous travaillons avec des partenaires pour collecter la donnée chez nos clients que nous leur restituons via une plateforme. Cette donnée peut être analysée par nos soins via un système d'abonnement. Nous aidons ainsi nos clients à entrer dans l'industrie 4.0 et la maintenance prédictive, qui permet de changer le composant

juste avant qu'il ne casse. Nous avons d'ailleurs engagé un ingénieur 4.0, il y a deux ans et nous avons un spécialiste en Espagne qui propose à distance des solutions pour améliorer des machines en perte de productivité ».

Parmi les autres services proposés par Rubix, on peut également citer des solutions de soutien technique sur-mesure, de profilage et d'optimisation de stock, d'analyse des achats, de gestion complète de magasin, un service de dépannage 24h/24 et 7j/7 ou encore la mise à disposition de distributeurs automatiques à caissiers de petits équipements de sécurité (boules Quiès, gants, tournevis...). « Nous avons déjà installé 3.000 exemplaires de ses vending machine et la demande est en forte croissance. Le stock, la machine et sa gestion reste la propriété de Rubix ce qui libère le client. Avec cet outil, ce dernier gagne en temps, en disponibilité des produits et en traçabilité : il ne paie que ce qui sort de l'appareil et un badge est nécessaire à l'ouverture des casiers. On peut également suivre en temps réel qui prend quoi », appuie Franck Voisin.

Frédéric Chevalier

Le Groupe Guiton : spécialiste en construction pour les professionnels

Construction. À travers ses différentes filiales, le groupe Guiton apporte une réponse à tous les projets de construction ou de rénovation des professionnels, de la problématique foncière actuelle aux enjeux environnementaux de demain.



Contractant général, Maître d'œuvre, spécialiste du gros œuvre, doté d'un BE interne généraliste et d'un bureau d'étude environnemental, chaque entité du groupe Guiton, acteur reconnu de la construction pour les professionnels, dispose de compétences spécifiques mais aussi complémentaires jusqu'à la petite dernière, Osta pour des projets immobiliers en recherche de foncier disponible. « *Nous sommes concepteur - constructeur ce qui nous permet d'apporter une solution quelque soit le projet d'un professionnel en nous appuyant sur notre ingénierie et nos différents savoir-faire* », résume Cyrille Guiton, codirigeant de l'entreprise avec son associé Cyrille Godey. Depuis le début de l'aventure en 2012, l'entreprise a non seulement grandi, mais aussi accueilli de nouvelles activités. « *Notre métier historique, qui représente toujours 80 % de notre chiffre d'affaires, concerne l'activité de contractant général avec Guiton Construction. Conception, ingénierie, administratif avec le permis de construire, mise au point technique et dessin sont réalisés en interne. En complément, nous avons recours à des sous-traitants de confiance pour réaliser les travaux. Nos clients disposent quant à eux d'un interlocuteur unique pour mener à bien leur projet, de ses débuts jusqu'à la livraison, avec un prix fixe.* »

UNE PALETTE D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Au fil des ans, le groupe a créé sa filiale BIE pour assurer les travaux de gros œuvres. « *Cela nous apporte de la souplesse et de la force car il s'agit d'une mission prépondérante, notamment au niveau des plannings, pour tout chantier.* » En 2022, le groupe Guiton s'est doté d'un nouvel outil avec Visa Ingénierie. Cette entité assure désormais des missions de maîtrise d'œuvre pour les clients et les opérations pour lesquelles ce type d'interlocuteur semble plus adéquat qu'un contractant général. Dans la foulée, le bureau d'étude Croquis a rejoint le giron du groupe. L'entreprise s'est ainsi associée un expert en ingénierie pour des



bâtiments écologiques. « *Nous recouvrons tous les volets environnementaux d'une construction, tant sur les questions d'économie que de production d'énergie mais aussi pour les bilans carbone* », résume Cyrille Guiton qui entend ainsi accompagner ses clients pour que leur projet neuf ou de rénovation s'inscrive au mieux dans la durée en intégrant les enjeux environnementaux actuels et parfois futurs. « *Nous réalisons les diagnostics, les estimations et proposons le bouquet de travaux nécessaires.* » Depuis l'été 2023, une nouvelle filiale a fait son entrée dans le cercle du groupe : Osta. La mission de la filiale consiste à apporter une réponse aux industriels et acteurs du tertiaire en recherche de foncier pour donner corps à leur projet. « *Osta acquiert le terrain et conçoit un projet sur-mesure et clé en main pour le client final en sollicitant les autres filiales pour le mener à bien dans un environnement privilégié et bienveillant. Osta apporte une*

offre élargie à nos clients. » Cyrille Guiton constate que ce nouvel outil correspond pleinement aux attentes des grands groupes qui cherchent à gagner en temps et en facilité de gestion.

DES PROJETS DEVENUS CONCRETS

Même si le groupe Guiton intervient sur une large partie du Grand Est, de l'Ile-de-France à la région lyonnaise ou encore à Mulhouse, il travaille de façon privilégiée en Côte-d'Or. D'ailleurs, la dernière-née du groupe, Osta est en cours d'acquisition de quatre hectares sur la commune de Chevigny-Saint-Sauveur avec le souhait de soutenir l'activité économique locale. En parallèle, Guiton Construction a récemment contractualisé un ambitieux projet : le nouveau bâtiment d'Adhex Pharma à Chenôve. « *C'est un projet exigeant et innovant donc particulièrement motivant pour les équipes qui y ont pris beaucoup de plaisir* », sourit Cyrille Guiton qui évoque

les 8 500 mètres carrés de locaux, les deux niveaux de production, les espaces de stockage, les températures contrôlées, la salle blanche... Un projet achevé, d'autres prêts à démarrer. « *Le carnet de commande est bien rempli mais les mises en chantier se retrouvent freinées par les délais administratifs pour l'obtention des permis de construire par exemple.* »

UNE VITRINE POUR L'AVENIR

Autre dossier, et pas des moindres, sur lequel planche les équipes des filiales du groupe Guiton : la construction des nouveaux bureaux du groupe attendus pour la fin d'année 2025 à Quetigny. L'entreprise engage trois millions d'euros pour ce projet de plus de 1 000 mètres carrés qui se destine à gagner en place et en confort de travail. « *Nous voulons en faire une vitrine de nos savoir-faire et un laboratoire de performances énergétiques.* » Avec ses panneaux photovoltaïques sur le toit et sur

les ombrières, sa construction alliant béton et surtout bois mais aussi son isolation à base de coton recyclé, le futur bâtiment devrait produire plus d'énergie qu'il n'en consommera aussi bien pour se chauffer que pour se rafraîchir. « *Nous aurons également un impact carbone réduit puisque nous appuyons sur les standards 2025, applicables en 2026 ou 2027.* » Par ailleurs, le parking, en partie en sable, laissera passer l'eau tandis que les eaux de pluie serviront pour les sanitaires. Ce souci constant de s'inscrire dans la protection de l'environnement traduit l'une des valeurs chères à la dynamique PME. Le dirigeant cherche d'ailleurs à recruter des profils d'ingénieurs avec les mêmes valeurs. Le projet du groupe Guiton prévoit également la construction d'un second bâtiment tertiaire de 2900 mètres carrés porté par Osta. Si l'architecture a déjà été réfléchie, les futurs acquéreurs pourront aménager à leur gré l'intérieur.

Bourgogne Franche-Comté. Le groupe bancaire a dévoilé ses chiffres, qui font apparaître un résultat de 67 millions d'euros fin 2023 et un milliard d'euros d'encours d'épargne.

La CEBFC en mode olympique



C'est dans les locaux flamboyants neufs du parc Valmy que le directeur de la Caisse d'Épargne BFC et le président du Conseil d'orientation et de surveillance (COS) ont présenté les résultats financiers 2023 du groupe bancaire régional. Fin décembre, la CEBFC affichait ainsi un résultat de 67 M€ (ainsi répartis : 20 M€ de rémunération des sociétaires, cinq millions d'euros d'intéressement des collaborateurs, huit millions d'euros d'investissement dans les agences et 34 M€ mis en réserve), permettant l'augmentation de l'octroi de crédits aux clients publics (collectivités locales) et privés (entreprises et particuliers). Enfin, la collecte continue de séduire les Français, puisque la CEBFC affiche un milliard d'euros d'évolution d'encours d'épargne en région et 220 M€ ont été levés par emprunts sur l'année 2023 : des sommes qui démontrent le dynamisme de la banque vis-à-vis de sa région d'implantation.

36.700 DOSSIERS DE CRÉDIT ENGAGÉS

À ce titre, Éric Fougère, président du COS, « *agacé d'entendre que les banques ne prêtent pas* », a, de concert avec le président du direc-



De gauche à droite : Éric Fougère, président du Conseil d'orientation et de surveillance de la CEBFC et les membres du directoire Yann Le Guilloux, Fabien Chauve et Ludivine Martin ainsi que Jérôme Ballet (président) à côté des répliques des flammes olympique et paralympique remise au groupe bancaire en tant que partenaire premium des JO. Crédit : JDP.

toire Jérôme Ballet, mis l'accent sur les 8.800 dossiers de crédit immobilier accompagnés en 2023 pour 1,2 Md€. Certes moins en valeur qu'en 2022 (1,65 Md€) mais en progression quant à la part de marché (15,57%, soit un gain de + 0,54%) et surtout, ont insisté les deux hommes « *la part de dossiers refusés (14% en 2023) est égale à celle de 2022 (13%)* ». Comment expliquer alors la frilosité du marché, marqué par moins de demandes ? Peut-être un effet d'auto-censure de la part de clients qui, paralysés par la hausse des taux et du coût de la construction, dans un

contexte inflationniste, n'osent se lancer dans le parcours de la sollicitation d'emprunt. La part de marché de crédits à la consommation augmente quant à elle (+ 1,2 pt) pour un volume de 450 M€. L'ensemble des crédits engagés, tous types et tous marchés confondus, représente 36.700 dossiers. Et, argumente Éric Fougère, « *ces sommes engagées le sont localement, et traduisent de l'investissement dans les activités des entreprises et des collectivités locales* ».

PARTENAIRE DES JO

Une démarche d'implication dans les territoires illustrée

notamment par la politique de la CEBFC en faveur de ses agences, y compris en secteurs ruraux : exemple avec l'agence de Corbigny (58) où vont être investis 450.000 euros : si elle représente à peine 1.500 clients, sa rénovation démontre l'engagement du groupe dans le tissu économique local. Cette implication s'illustre encore lorsque le groupe, partenaire premium des JO 2024, a décidé de faire accompagner par ses caisses régionales des « éclaireurs » chargés de convoier la flamme olympique depuis la Grèce à Marseille à bord du voilier-école *Le Belem*, qui doit sa renaissance et sa vocation à la Fondation Caisse d'Épargne. Cohérence enfin puisque la CEBFC accompagne aussi sept relayeurs porteurs de la flamme, choisis parmi ses clients, « *des gens ordinaires qui font des choses extraordinaires* ». Le groupe a ainsi lors de cette conférence de presse, mis en avant le parcours de notre confrère Nicolas Desroches, porteur d'un cœur artificiel depuis un très grave accident cardiaque lors d'un entraînement de natation et la jeune Lisa Dagouneau, plusieurs fois championne de Bourgogne et de France junior en canoë en ligne.

Emmanuelle de Jesus

Côte-d'Or. Avec la multiplication des canicules depuis 2015, les éleveurs peinent à respecter le cahier des charges de l'AOP de l'Époisses. La filière a donc travaillé à l'évolution des règles.

L'Époisses à l'épreuve du climat



Entre des printemps trop pluvieux ou trop secs, les éleveurs de la filière Époisses rencontrent des difficultés dans la récolte de fourrage de qualité. « *Pour faire du bon lait, il faut du bon fourrage. C'est aussi important pour sécuriser l'autonomie fourragère de la filière et des éleveurs* » explique Alexandra Jacquot, chargée de mission du syndicat de défense de l'Époisses. Le cahier des charges imposé par l'INAO pour prétendre à l'AOP pose en effet certaines contraintes comme fournir 100 % de fourrage issu de la zone d'appellation ou encore une part minimale d'herbe fraîche. « *Nous devons apporter 50 % d'herbe fraîche dans la ration de la mise à l'herbe des animaux, au sortir de l'hiver, jusqu'au 15 juin.* » Avec le réchauffement climatique, les éleveurs ont été en non-conformité à plu-



L'ensemble de la filière Époisses finalise une nouvelle version de son cahier des charges afin de prendre en compte l'impact du changement climatique sur l'AOP. Crédit : Syndicat de défense de l'Époisses.

sieurs reprises depuis 2015, obligeant la filière à solliciter à trois reprises une dérogation auprès de l'INAO.

ÉVOLUTION EN PROFONDEUR

Si l'institution les a accordées, elle a aussi encouragé les professionnels à s'interro-

ger sur cette problématique. Ainsi, les 45 opérateurs de la filière, éleveurs et fromagers, se concertent depuis 2020 sur les modifications à apporter au cahier des charges. « *Nous voulons conserver les fondamentaux, gage de qualité, en les faisant évoluer.* » Dans son

projet, la filière Époisses a baissé à 40 % la part d'herbe à intégrer dans les portions, sous toutes ses formes, mais elle a étendu la période pour la passer d'environ 80 jours à toute l'année. Les éleveurs peuvent se tourner aussi bien vers de l'herbe fraîche que du foin, de l'enrubannage... « *Nous avons aussi profité de la réouverture du cahier des charges pour faire évoluer d'autres choses comme limiter la fumure afin de préserver la biodiversité et garantir la qualité des sols. De leurs côtés, les fabricants ont renforcé leur implication en inscrivant les bonnes pratiques déjà en vigueur mais jusque-là non opposables.* » Le syndicat de défense de l'Époisses souhaite déposer sa demande auprès de l'INAO d'ici la fin du mois de juin et espère un retour de l'institution avant la fin d'année.

Nadège Hubert

Apprendre à apprendre : la compétence clé

EN COLLABORATION AVEC NICOLE ORTIS ET PASCALE CORBIN-KURTZ, FORMATRICES ET COACHES NICOLEORTISCONSULTANTS.FR

Parcours d'intégration : l'exigence pour fidéliser



Les Anglo-Saxons le nomment « *onboarding* ». Comme une montée à bord de l'organisation... Cependant, qui souhaite embarquer sans représentation du parcours et a fortiori quand la concurrence offre mieux ? Pensant dépasser l'obstacle, les structures investissent fortement dans leur marque employeur. Et livret d'accueil, pot de bienvenue, visite des locaux, moyens matériels, etc. ne sauraient, à eux-seuls, constituer un réel parcours d'intégration. Recruter une personne est une chose mais la conserver en est une autre... 80% des recrues décident de rester (ou pas...) dans les 6 premiers mois. En 2020, l'Insee indiquait que 45% des démissions survenaient la première année du contrat. Outre les 12 % de personnes satisfaites de leur parcours cités par Workelo en 2021, 88 % des salariés disent que leur employeur ignore ce processus selon l'étude de Gallup « *Why the onboarding experience is key for retention* ». Pourtant seuls 20% des managers s'impliqueraient dans la démarche faute de temps, de formation ou de se sentir concernés. Enfin, selon le cabinet Mozart Consulting, le taux d'échec du processus d'embauche en 2017 représentait un coût moyen global (direct et indirect), de 50 k€ à 100 k€ par embauche non aboutie, soit 4,48 % de la masse salariale totale des entreprises.

Alors, c'est quoi un bon parcours d'intégration ? Une nouvelle recrue met six à huit mois pour être opérationnelle. Cette durée diminue considérablement quand responsables RH et managers collaborent pour élaborer, suivre et qualifier le processus d'accompagnement. À l'issue de la personne, les premiers gèrent les aspects généraux de la structure quand les seconds transmettent toutes les informations liées à l'opérationnel. Ici, il est crucial d'identifier les besoins nécessaires à un apprentissage efficace. En effet, les plus beaux messages restent vains s'ils sont inadaptés à la personne qui les reçoit. Il s'agit de transmettre à l'arrivant.e des savoirs selon un cheminement pédagogique en lien avec son profil d'apprenant.e pour éviter les surcoûts financiers, compenser une faible productivité, créer de la motivation et surtout fidéliser la personne recrutée.

De nombreux organismes proposent d'accompagner les structures dans la réflexion sur le sujet. Or, très souvent, l'acte d'apprendre en est curieusement absent. Il s'inscrit néanmoins au cœur de la démarche : la nouvelle recrue apprend car les personnes en charge lui apprennent. Encore faut-il avoir appris à apprendre...

Bourgogne-Franche-Comté. À travers sa mesure d'impact des entreprises sociales, exclusive en Bourgogne-Franche-Comté, Chantier école BFC cherche à mettre en avant l'utilité sociale et économique de ces structures souvent méconnues.

Entreprises sociales : quelles retombées ?

Dijon
Elles sont 103 en Bourgogne-Franche-Comté, représentant au total un peu plus de 3.300 salariés dans des secteurs tels que l'agriculture biologique, le maraîchage, le recyclage ou le réemploi. Les entreprises sociales ont vocation à lier leur activité économique à la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi, notamment en situation de précarité ou bénéficiaires de minima sociaux. « L'idée derrière notre mesure d'impact est de démontrer la valeur ajoutée de nos entreprises sociales, résume Vivien Hurson-Dargaud, délégué régional de Chantier école BFC et rédacteur de la mesure d'impact. Avec la méthode du "social return on investment" (retour social sur investissement, Ndlr), on calcule leur impact social et économique sur l'économie locale. Tout est fait à l'échelle de la région avec la participation de nos 96 entreprises adhérentes ».

157 M€ DE VALEUR AJOUTÉE
La mesure d'impact publiée

par Chantier école BFC prend en compte l'exercice comptable 2022, à l'issue duquel les entreprises sociales concernées affichent un chiffre d'affaires global de 19 M€. « Malgré les subventions importantes octroyées par l'État et les collectivités qui s'élèvent à plus de 20 M€ en Bourgogne-Franche-Comté, nos entreprises sociales permettent une réduction des coûts public, avance Vivien Hurson-Dargaud. Elles enlèvent notamment les dépenses liées au RSA et aux indemnités chômage, mais augmentent aussi l'employabilité ». Selon Chantier école BFC, les bénéfices directs des entreprises sociales de la région sont estimés à 60,7 M€ (dont 40,3 M€ pour la région et 22,8M€ de coûts évités par l'État). À cela s'ajoutent les bénéfices indirects, conséquence de l'activité économique des entreprises sociales. « 72% de nos entreprises consomment en région ; cela stimule l'emploi local et permet aux PME de notre région de maintenir leur activité.

» Ces activités représenteraient des bénéfices indirects estimés à 18,4 M€, correspondant à un soutien indirect de 236 emplois. Enfin, Chantier école BFC met en avant les bénéfices induits par ces entreprises sociales, comprenant la propagation de la consommation (des salariés en insertion, des permanents des entreprises sociales mais aussi des salariés des fournisseurs), estimée à 23 M€, ainsi que la création d'emplois supplémentaires résultant de la stimulation de l'activité économique dans la région (787 emplois). Au total, ces bénéfices induits s'élèveraient à 75,1 M€.

En rapportant le montant d'investissement public net (14,9 M€) à la valeur ajoutée minimal des entreprises sociales en Bourgogne-Franche-Comté (157 M€ obtenus en additionnant les bénéfices directs, indirects et induits), Chantier école BFC calcule le retour social sur investissement. « À ce jour, un euro de fonds public sur une entreprise



Vivien Hurson-Dargaud, délégué général de Chantier école BFC et rédacteur de la mesure d'impact des entreprises sociales. (Crédit : JDP).

sociale est multiplié par plus de dix en termes de retombées économiques et sociales, assure Vivien Hurson-Dargaud. Il est essentiel de réaffirmer le rôle de ces entreprises et de donner à voir le

sens des actions financées publiquement. Il s'agit d'une partie du moteur économique de notre région ».

Killian Roblot

ANNONCES IMMOBILIÈRES

TRANSACTION DROIT AU BAIL
GESTION COMMERCES RÉSEAU
ANNONCES IMMOBILIÈRES
GUIDE VENTE LOCAUX BIENS LOCATION
COMMERCIAUX ENTREPRISES

OPTIMISEZ L'IMPACT DE VOS ANNONCES IMMOBILIÈRES !

- Lectorat ciblé
- Visibilité récurrente
- Diffusion régionale
- Tarifs attractifs...

Fabrice GUILBERT
03 80 68 23 68
06 17 64 10 57
regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Notre force, créer du lien.

Notre sélection
en immobilier d'entreprise dans l'agglomération dijonnaise

CBRE | IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE

www.impact-cbre.fr

Commerce **DIJON CENTRE - A LOUER**
Hypercentre de Dijon

Opportunité. Emplacement Premium. Surface commerciale de 360 m² environ et surface de stockage en sous-sol de 170 m² environ. Travaux et aménagement à prévoir.

DPE Non fourni Ref 21.1444

Bureaux **DIJON NORD - A LOUER**
Parc Valmy

Plusieurs surfaces de bureaux disponibles. Locaux de standing, cloisonnés et aménagés. Prestations de qualité. Grand nombre de parkings extérieurs. Transports en commun. Disponibilité immédiate.

DPE Non fourni Ref 21.1716

Activités **A VENDRE / A LOUER**
Dijon Sud - Marsannay-la-Côte

Au sein d'un ensemble immobilier, plusieurs lots à usage de commerce ou d'activités sont disponibles. Bonne situation sur un axe très fréquenté. Accès aisés depuis la rocade Sud notamment. Disponibilité immédiate.

DPE Blanc Ref 21.1658

CBRE | IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE

2 avenue de la Découverte
21000 DIJON
dijon@impact-cbre.fr

03 80 51 71 71

COLLECTIVITÉS

France Travail : plus rapide, plus fluide, plus collectif

Bourgogne Franche-Comté. Mardi 14 mai Pôle Emploi présentait à la presse sa mue en France Travail. Une transformation, voulue par le gouvernement, qui prend forme dans un contexte de l'emploi plutôt favorable et qui doit s'étendre jusqu'en 2027.



C'est dans un contexte de quasi plein-emploi que Pôle Emploi BFC communiquait mardi 14 mai, à Dijon, sur sa transformation opérationnelle en France Travail. Ce changement de nom, d'identité visuelle et de missions se fait en application de la loi pour le plein emploi votée le 18 décembre 2023. Déployée depuis le 1^{er} janvier, elle doit se poursuivre jusqu'en 2027. « 2024 est pour nous une année charnière qui cristallise bien des changements pour notre institution, affirme Michel Swieton, directeur régional France Travail BFC. Nous avons ainsi changé de ministre (Catherine Vautrinest ministre du travail depuis le 11 janvier, ndlr), de directeur général (Thibaut Guilluy arrivé en décembre 2023, ndlr) et de nom. C'est également une année où le taux de chômage reste bas en France métropolitaine (7,3 %) et plus particulièrement en Bourgogne Franche-Comté (6,6 %) et en Côte-d'Or (5,9 %) ».

RECHERCHER L'EFFICACITÉ COLLECTIVE

Si les principales missions de l'opérateur restent inchangées notamment sur le volet de l'indemnisation des demandeurs d'emploi, un certain nombre de nouveaux objectifs voient le jour avec le changement de dénomination. Elles sont regroupées sous trois principes : « Aller vers », « Dites-le-nous une fois » et « Pour le compte de tous » et visent à réduire le chômage au niveau national autour de 5 % d'ici 2027. « L'idée de "aller vers" c'est celle d'aller vers le plein emploi en étant en capacité d'aller vers des personnes qui ne viennent pas d'elles-mêmes à nous, développe Michel Swieton. C'est aussi la volonté d'aller plus vite et plus efficacement en coordonnant mieux nos actions avec les différents acteurs de l'emploi que sont les missions locales, les Cap Emploi, l'Apec, la région, les départements... ». Le protocole de préfiguration France Travail en BFC qui a été signé à Besançon le 7 juillet 2023 va dans ce sens. Il établit notamment des engagements réciproques de l'État, de la région BFC et de France Travail pour favoriser l'accès à l'emploi des publics éloignés grâce à une formation ajustée à leurs besoins. Elle améliore également le service rendu aux entreprises dans leurs



De gauche à droite : Odile Ferru, directrice régionale adjointe en charge des opérations France Travail BFC, Michel Swieton, directeur régional France Travail BFC et Djellali Chaou, directeur territorial France Travail Côte-d'Or. Crédit : JDP.

recrutements en identifiant les compétences recherchées et en promouvant une offre de formation adaptée. C'est dans ce cadre que s'inscrit la démarche d'expérimentation en direction des bénéficiaires du RSA lancée, en région BFC, le 5 mai 2023 sur les bassins d'emploi de Genlis-Beaune et d'Avallon-Tonnerre, depuis élargie plus récemment aux bassins du Val de Gray (70), du Territoire de Belfort (90) et à l'ensemble des départements de Saône-et-Loire et de l'Yonne. Via ce dispositif, tous les bénéficiaires du RSA sont inscrits obligatoirement à France Travail et un diagnostic de la situation de la personne et de ses motivations est réalisé par des professionnels du département et de France Travail afin de définir un accompagnement personnalisé et intensif qui comprend notamment entre 15 et 20 heures d'activités hebdomadaires (atelier pour reprendre confiance en soi, rendez-vous médicaux, formations, immersions en entreprise, rendez-vous avec son référent, stages, période de travail...). Résultat : « sur les 1.900 allocataires du RSA enregistrés en janvier 2023 sur le bassin de Genlis-Beaune, seulement 43 % étaient inscrits à France Travail, six mois après le début de l'expérimentation le retour à l'emploi concernait plus de 40 % du panel de départ. C'est l'un des cinq meilleurs de France », se réjouit Djellali Chaou, directeur territorial France Travail Côte-d'Or. Sur les principes « Dites-le-nous une fois » et « Pour le compte de tous », « il s'agit de créer un parcours vers l'emploi "sans couture", plus

fluide et qui ne laisse personne sur le bas-côté », explique Odile Ferru, directrice régionale adjointe en charge des opérations France Travail. Ainsi, au fil des mois et avec pour échéance janvier 2025, toutes les personnes en recherche d'emploi seront inscrites à France Travail. Non seulement tous ceux qui demandent cette inscription, mais aussi tous les allocataires du RSA ainsi que leur partenaire ou conjoint, les jeunes inscrits auprès des Missions locales à la recherche d'un emploi et les personnes en situation de handicap accompagnées par Cap emploi bénéficieront d'une orientation vers la structure d'accompagnement la plus adaptée à leur situation et leurs besoins. Cela signifie que les personnes inscrites à France Travail ne seront pas nécessairement accompagnées par un conseiller France Travail mais, en fonction de leur situation et de leurs besoins, par l'un de ses partenaires par exemple les missions locales ou un travailleur social du Conseil départemental. Chaque demandeur d'emploi bénéficiera ensuite d'un diagnostic approfondi réalisé par l'organisme référent chargé de son accompagnement. Il signera un contrat d'engagement qui comportera, entre autres, le plan d'actions qui définit les objectifs de mise en œuvre du projet professionnel, les mesures d'accompagnement et/ou de formations associées pour favoriser le retour à l'emploi. Ce contrat d'engagement pourra préciser, en fonction de la situation du demandeur d'emploi, le niveau d'intensité

de l'accompagnement.

« Avec ces nouvelles missions, France Travail exerce le rôle de maître d'œuvre d'une mise en réseau des acteurs de l'emploi locaux, affirme le directeur régional. Cela nécessite que les outils de chacun des partenaires et les nôtres puissent communiquer entre eux. C'est pourquoi, nous allons mettre en place une plateforme numérique commune. Par ailleurs, des critères d'orientation, une feuille de route, une méthodologie, des indicateurs de suivi, de pilotage et d'évaluation, ainsi que des référentiels communs à tous seront définis afin d'optimiser les liens qui nous unissent, précise le directeur régional tout en ajoutant : une académie "France Travail" verra également le jour pour développer les compétences de chaque membre du réseau via des modules de formation spécifique à destination des différents acteurs de l'emploi ».

AU PLUS PRÈS DES ENTREPRISES

L'autre grande mission que se donne France Travail concerne les entreprises alors que le Besoin en main d'œuvre (BMO) reste fort en Bourgogne Franche-Comté où, en moyenne, un quart des 23.431 entreprises ayant répondu à la dernière enquête réalisée par France Travail sur le BMO des entreprises régionales envisage de recruter en 2024, un taux qui dépasse même les 60 % à Dijon. « Nous avons cinq secteurs en tension en BFC : la santé et le social ; le transport, l'industrie (en particulier la métallurgie) ; l'hôtellerie restauration et le bâtiment surtout dans la construction neuve. Par ailleurs,

nous avons 7 % des offres d'emploi qui aujourd'hui restent insatisfaites sur notre territoire », explique Odile Ferru. « D'où l'idée de lancer un grand plan de prospection pour aller vers les entreprises et leur faire découvrir nos solutions, défend Michel Swieton. Aujourd'hui, nous avons 200 conseillers dédiés à la relation entreprise et nous avons réalisé 3.517 visites de chef d'entreprise en 2023. Ce nombre nous avons l'ambition de le doubler en 2024, sachant que sur 100 entreprises prospectées, c'est sept emplois supplémentaires créés ». France Travail entend travailler sur trois axes : attirer, former et recruter. « Nous allons ainsi mettre en place des actions de rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi par le biais d'immersions en entreprise, des semaines sectorielles et des visites d'entreprises. Sur le volet formation, nous allons développer notamment des formations préalables au recrutement. Financé par France Travail ce dispositif permet à un employeur de former un candidat en interne avant son entrée dans l'entreprise. Enfin sur le recrutement, nous devons aider les entreprises à sortir de la logique du CV et à s'ouvrir aux nouveaux modes de recrutement comme les stages vers l'emploi pour les personnes qui en sont le plus éloignées, qui valorisent les savoir-être ; la méthode de recrutement par simulation, les forums pour l'emploi inversés et le recours aux emplois francs pour les candidats issus des quartiers politique de la ville ».

Frédéric Chevalier

Yonne. Cette opération du Nouveau programme national de renouvellement urbain (132 M€), doit à l'horizon 2032 requalifier et désenclaver les quartiers Sainte-Geneviève et Les Rosoirs.

La démolition du Phare, symbole de la rénovation urbaine à Auxerre



Pendant une trentaine d'années, ce bâtiment de verre et d'acier, icône du quartier Sainte-Geneviève et de l'architecture de la fin du XXe siècle, a accueilli les organismes d'orientation et de formation professionnelle. « Devenu obsolète et trop énergivore », comme l'a rappelé le président de l'Office auxerrois de l'habitat, Vincent Vallé, le 14 mai lors du lancement de cette opération symbolique, le Phare va disparaître peu à peu du paysage urbain, près d'une semaine d'intervention s'avérant nécessaire. Quant à la destruction de la dalle - l'impressionnante masse de béton au sol -, elle va nécessiter plusieurs mois de travaux, avant que ne débute la démolition des tours 14 et 22. Au total, pour le seul quartier Sainte-Geneviève, 280 logements locatifs sociaux vont, à terme, disparaître.

Le Phare va ainsi laisser la place à l'implantation d'une nouvelle



cité scolaire. « Plusieurs écoles maternelles et élémentaires du secteur vont y être regroupées. Un restaurant scolaire, un centre de loisirs, une bibliothèque, un pôle lecture et une salle des sports vont

être créés. » Mais pas de nouveaux logements, conformément aux préconisations de l'Agence nationale de rénovation urbaine qui érige pour principe de « ne pas construire là où on a détruit ».

Néanmoins, la construction de 186 nouveaux logements a été programmée sur le territoire de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois. « Nous avons d'ores et déjà construit Porte de

Paris, à Grattery et à Chevannes depuis 2020. Cela représente 171 logements destinés à anticiper ces destructions. »

L'ÉDUCATION AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

Lancé en 2021, le Nouveau programme national de renouvellement urbain vise à ouvrir les quartiers Sainte-Geneviève et Les Rosoirs au développement économique de la ville et à repenser l'offre de logements. La mobilisation des différents partenaires institutionnels - ville, communauté d'agglomération, entreprises sociales de l'habitat, Anru, Caisse de dépôts... - doit permettre de réunir près de 132 M€. Sur cette emprise foncière, la démolition du Phare, des 163 premiers logements et des 159 garages annexes représente un coût de 5,1 M€, dont 2,8 M€ de perte d'exploitation et de relogement des familles.

Stéphane Bourdier

Côte-d'Or/Saône-et-Loire. Les Chambres de commerce et d'industrie et la Confédération nationale des buralistes collaborent depuis 2019 à la transformation des bureaux de tabacs pour qu'ils deviennent des « commerces d'utilité locale ».

La CCI soutient la mutation des buralistes

Face à la baisse de consommation du tabac qui entraîne une perte du chiffre d'affaires pour les buralistes, « la transformation des commerces est indispensable pour qu'ils restent des lieux de proximité, d'utilité locale, incontournables dans les territoires », affirment les chambres de commerce et d'industrie qui collaborent depuis 2019 avec les représentants des buralistes afin que leurs magasins deviennent des « commerces d'utilité locale », intégrant de nouvelles offres et prestations adaptées à leur environnement. Ce partenariat, appelé à se poursuivre jusqu'en 2027, consiste en une aide financière qui permet la transformation des débits de tabac, invités « à proposer à une clientèle plus large (seniors, touristes, jeunes adultes...) de nouveaux produits comme des produits de snacking, d'épicerie, des produits high tech, des cafés à emporter... ou de nouveaux services comme l'ouverture de compte bancaire, le retrait de colis ou pourquoi pas la vente de



La convention a été signée par (de gauche à droite) : Francisco Texeira (buraliste à Chalon-sur-Saône), Fabienne Aouidat (présidente de la fédération des buralistes de Côte-d'Or) et Philippe Rouballay (CCI Saône-et-Loire). Crédit : CCI Métropole de Bourgogne.

billets de train. Cette subvention est également destinée à financer les actions permettant de rénover le lieu, d'améliorer l'esthétique intérieure et extérieure du point de vente dans l'idée de créer un lieu de proximité et de convivialité, surtout en milieu rural ». Une aide financière accessible « à tous les buralistes qui souhaitent donner un nouvel élan à leur activité en diversifiant leur

offre de produits et de services et en réalisant des aménagements extérieurs et intérieurs attractifs et performants », précise encore un communiqué de la CCI Métropole de Bourgogne. Le processus démarre par un audit réalisé par un conseiller CCI décliné selon trois thématiques (analyse du point de vente, étude de la zone de chalandise, élaboration des préconisations

et actions prioritaires à mettre en œuvre). Le coût de l'audit est pris en charge à 100 % par les fonds de transformation des buralistes dès lors que le débitant de tabac s'engage à réaliser des travaux de modernisation. Dans le cas contraire, l'audit est remboursé à hauteur de 50 %.

3000 DOSSIERS ACCOMPAGNÉS

À l'issue de l'audit, un dossier est déposé auprès des douanes pour instruction. S'il est accepté, le buraliste pourra percevoir une subvention de 30 % à 50 % du montant de son projet dans la limite de 33.000 €.

Localement, la déclinaison de cette initiative nationale s'est concrétisée mardi 14 mai avec la signature d'une convention entre les représentants des buralistes de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or et la CCI métropole de Bourgogne à Chalon-sur-Saône. Une première campagne d'aide en Côte-d'Or et Saône-et-Loire entre 2019 et 2022 a permis la transformation de plus de 3.000 bureaux de tabac.

Emmanuelle de Jesus

Région BFC

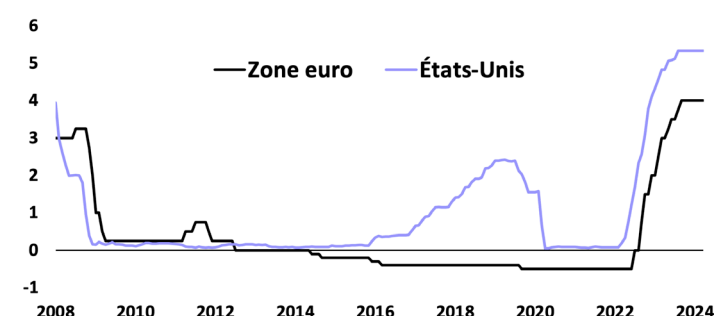
APPEL À PROJETS POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE STRUCTURANT DES SITES PATRIMONIAUX RÉGIONAUX. Le nouveau Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2023-2028 porte un nouvel enjeu pour un tourisme durable et responsable. La stratégie touristique régionale vise notamment à renforcer la mise en tourisme des sites patrimoniaux régionaux : c'est dans ce cadre que s'inscrit la nouvelle édition de cet appel à projets de la Région Bourgogne-Franche-Comté, qui a pour objectif de soutenir les projets d'investissements dans les sites patrimoniaux d'envergure ouverts au public. Les enjeux : accroître la qualité de l'offre touristique, renforcer l'attractivité de la région, développer des flux de visiteurs nouveaux, générer des retombées économiques et créer une dynamique entre les acteurs locaux dans une logique de projets structurants et de mise en réseau. Ce dispositif est ouvert aux collectivités territoriales, aux établissements publics, mais aussi aux associations, entreprises et fondations. La subvention régionale peut s'élever jusqu'à 200.000 € pour le financement de projets d'investissement d'un minimum de 250.000 € (travaux d'aménagement, d'équipement et de valorisation touristique des sites, création ou amélioration des conditions d'accueil des visiteurs, signalétique interne, restauration et valorisation du patrimoine, scénographie et muséographie, mise en place d'un circuit de visite, ...). En 2024, la Région Bourgogne-Franche-Comté consacre 700.000 € à ce dispositif.

en bref

Les succès de la politique monétaire européenne dans la bataille contre l'inflation

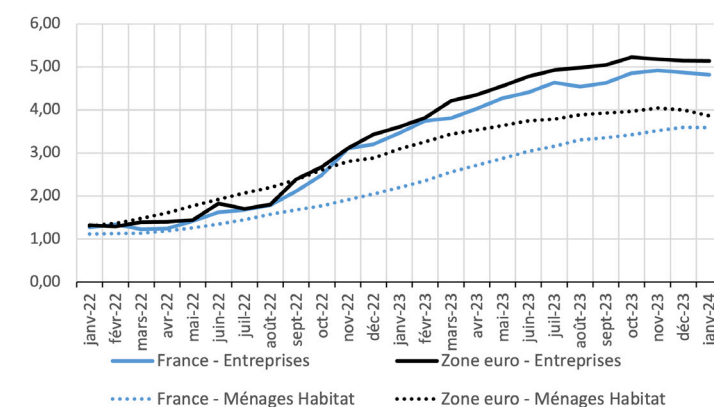


Taux directeurs en zone euro et aux États-Unis



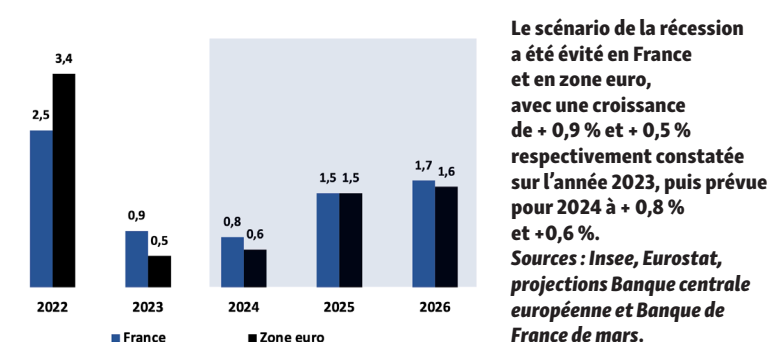
Pour la zone euro, taux de facilité de dépôt ; pour les États-Unis, effective federal funds rate (taux effectif des fonds fédéraux). Le relèvement des taux directeurs, instruments de politique monétaire, a endigué la propagation de l'inflation.
Sources : Banque centrale européenne, Réserve fédérale (Fed).

Taux d'intérêt des crédits en France et en zone euro (%)



La hausse des taux directeurs s'est transmise aux taux des nouveaux crédits bancaires accordés aux ménages et entreprises en France, mais moins qu'en zone euro.
Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

Croissance du PIB en France et en zone euro (en %, moyenne annuelle)



Le scénario de la récession a été évité en France et en zone euro, avec une croissance de + 0,9 % et + 0,5 % respectivement constatée sur l'année 2023, puis prévue pour 2024 à + 0,8 % et + 0,6 %.
Sources : Insee, Eurostat, projections Banque centrale européenne et Banque de France de mars.

BANQUE DE FRANCE EUROSISTÈME

La France et l'Europe ont fait face à une forte inflation ces dernières années. Après un pic à 10,6 % en octobre 2022 en zone euro et à 7,3 % en février 2023 en France, l'inflation a nettement reflué. Sauf choc inattendu, ce recul devrait se prolonger dans les prochains mois. Selon les prévisions de la Banque de France, l'inflation en France se replierait à 2,5 % en 2024, puis 1,7 % en 2025.

Sauf exceptions, les prix ne reviendront pas aux niveaux antérieurs : le ralentissement de la hausse des prix ne signifie pas déflation. Une baisse des prix serait signe d'un affaiblissement économique prononcé, voire d'une récession. Par ailleurs, les revenus, salaires et retraites, qui ont aussi augmenté, ne reviendront pas en arrière.

L'inflation avait été initialement alimentée par les chocs sur les

prix de l'énergie et des matières premières. Ils ont été les premiers facteurs de désinflation lorsque ces chocs se sont retournés. La politique monétaire a aussi toute sa part dans cette désinflation, en limitant la propagation de ces chocs sur les biens manufacturiers et les services qui représentent 70% du panier de consommation. L'inflation hors énergie et alimentation risquait d'être plus persistante et autoentretenu. La Banque centrale européenne (BCE) a donc remonté ses taux à un rythme sans précédent, de + 450 points de base entre juillet 2022 et septembre 2023. L'inflation hors énergie et alimentation a ainsi pu baisser à 2,9 % en zone euro et 2,2 % en France en mars 2024.

Le resserrement monétaire s'est d'abord transmis par le canal traditionnel du crédit, ce qui a permis de freiner la demande, puis par le canal des anticipations d'inflation, ce qui a permis d'éviter une spirale prix salaires comme dans les années 1970.

Parallèlement au resserrement monétaire, l'activité économique a ralenti, sans toutefois se retourner. Le scénario de la récession a donc

été évité. Tirée principalement par la consommation des ménages à la faveur du repli de l'inflation, l'activité devrait accélérer significativement en 2025 et en 2026.

La remontée des taux d'intérêt a pesé sur l'investissement des ménages (- 5,1 % en 2023) après plusieurs années de fortes hausses. Cela concerne principalement l'investissement immobilier, ce que reflète la production de nouveaux crédits à l'habitat. Mais il s'agit désormais pour l'essentiel d'un problème de demande et d'attentisme des ménages, qui devrait peu à peu se dissiper avec la décreue des prix immobiliers. Côté offre, les taux de crédit tendent à baisser, en lien avec la stabilisation des taux de la BCE et le recul des taux longs sur les marchés. Du côté des entreprises, l'investissement se replierait plus légèrement en 2024 (- 0,6 %) avant de reprendre progressivement, notamment grâce au maintien de leur taux de marge et à la baisse des taux d'intérêt. Pour les entreprises comme pour les ménages, l'investissement en 2024 resterait très supérieur à son niveau de 2015 (de 28 % et 7 % respectivement).

2,4 %

Inflation mesurée en France et en zone euro en mars 2024, selon l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)

1 à 2 points

Effet estimé de la politique monétaire européenne sur l'inflation en 2023 (ou points d'inflation évités grâce à la politique monétaire européenne) avec un impact encore supérieur en 2024 et 2025 en raison des délais de transmission de la politique monétaire.

- 42%

Baisse entre le premier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024 des crédits nouveaux à l'habitat (hors renégociations) distribués aux particuliers en France

Opinions

S'en prendre aux formations en alternance n'est pas une bonne idée

Clarisse Maillet, Présidente de la CPME de Saône-et-Loire

Les formations en alternance sont aujourd'hui plébiscitées par les jeunes et par les entreprises. En 2023, ils étaient près d'un million à avoir ainsi pu accéder à des formations en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Autant d'entreprises qui pourront ensuite embaucher du personnel qualifié connaissant déjà bien le monde professionnel. Autant de jeunes qui se verront ouvrir en grand les portes du monde du travail avec un métier qu'ils aiment.

Ce formidable succès, précise Clarisse Maillet, présidente de la Cpme71,

s'explique notamment par la réforme de l'apprentissage dont les règles ont été simplifiées.

Les aides financières aux entreprises qui acceptent de consacrer de l'argent, du temps et de l'énergie pour former un jeune, ont également contribué à redynamiser et à changer l'image des formations en alternance.

Il s'agit donc là typiquement d'une dépense dont l'impact positif est directement mesurable pour l'emploi, pour l'économie française et pour les jeunes concernés.

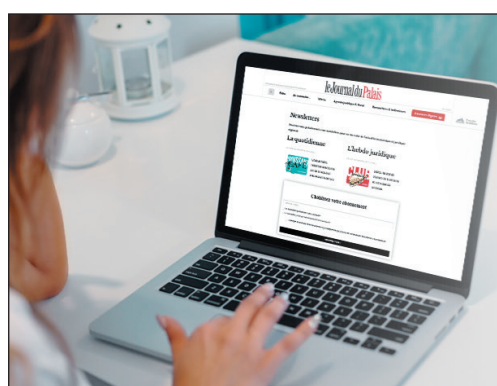
Si les entreprises n'embauchent pas

pour bénéficier d'une aide financière, augmenter le coût du travail constituera un frein, notamment pour les plus petites d'entre elles.

C'est pourquoi, nous appelons le gouvernement à bien mesurer l'enjeu de la suppression de la prime versée aux entreprises embauchant en contrat de professionnalisation. Si la nécessité de réduire les dépenses publiques ne fait pas débat, il convient de bien cibler celles dont l'utilité n'est pas prouvée. Ce qui n'est pas le cas des embauches en contrat de professionnalisation.

Le regard de Faro

NOUVELLE CALÉDONIE : LES ASSUREURS POURRAIENT INVOQUER UNE GUERRE CIVILE POUR NE PAS INDEMNISER LEURS CLIENTS



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale

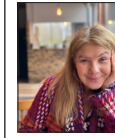


www.journal-du-palais.fr

Le billet

PAR EMMANUELLE DE JESUS

Tchin Chine !



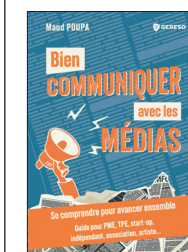
Si les Ukrainiens et la diplomatie européenne n'attendaient, à raison, pas grand-chose de la visite d'État de Xi Jinping en France - pourtant régalié de « chair de tourteau et caviar, suprême de poulette de Bresse aux pousses d'épinards, galoche au thym et petites pousses, suivie de fraises de printemps et meringue craquante » lors du dîner de gala à l'Élysée - il en est quelques-uns qui ont salué comme il se doit la visite du président chinois sur le sol français : les viticulteurs bourguignons et plus précisément ceux détenteurs des appellations « Mâcon » et « Gevrey-Chambertin », désormais reconnues par la législation chinoise. « Cet enregistrement est une très bonne nouvelle pour nos appellations et les progrès en termes de reconnaissance de nos droits. Cela est le fruit d'un travail de coopération exemplaire entre les acteurs de la filière bourguignonne et les services de l'État. Nous ne pouvons que nous en féliciter, se sont réjouis Thiébault Huber, président des vignerons bourguignons et Laurent Delaunay, président du bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne. Dans notre esprit, il s'agit d'une première étape et ces deux appellations sont les modèles pour un enregistrement plus général de l'ensemble des appellations de Bourgogne ».

Prions Saint-Vincent que cette vue de l'esprit soit partagée par les Chinois. Prions d'autant plus que cette reconnaissance n'est pas exactement sans contrepartie : ainsi, la France soutient la candidature de la Chine à l'OIV (Organisation internationale de la vigne et du vin, dont le siège est à Dijon) et, selon le communiqué de l'Élysée, la France « souhaite continuer de suivre le développement de l'industrie vitivinicole en Chine et est prête à améliorer conjointement avec la Chine le niveau de développement de l'industrie de la vigne et du vin ».

Septième marché export des vins de Bourgogne, la Chine pourra donc, avec la bénédiction française, effectuer un saut qualitatif pour ses 800.000 hectares de vignes (son vignoble est en 2e position mondiale derrière l'Espagne et juste devant la France). Et dans une dizaine d'années, au volant de nos voitures électriques chinoises, nous irons acheter du vin chinois, tandis que les riches ressortissants de l'Empire du Milieu, boiront des Grands crus importés de Bourgogne, là où ils possèdent d'ailleurs quelques-uns des plus beaux vignobles, à l'arrière de leurs voitures de luxe européennes...

Le coin bouquins

BIEN COMMUNIQUER AVEC LES MÉDIAS.



Quels sujets intéressent vraiment les journalistes ? Comment les approcher et leur donner envie de parler de votre entreprise ou de votre actualité ? Ce livre vous guidera à travers toutes les étapes des relations avec les journalistes. Vous identifierez les besoins et le fonctionnement des médias. Vous rédigerez des communiqués et des dossiers de presse ciblés. Vous joindrez les documents utiles pour des interactions fructueuses. Vous préparerez vos interviews et y répondrez avec justesse et précision. Grâce à une communication pertinente et efficace, vous augmenterez l'impact de vos articles. Vous deviendrez enfin l'interlocuteur idéal des journalistes : un professionnel au fait des enjeux et des contraintes médiatiques, un professionnel réactif, avec qui il est facile de travailler et que l'on prend plaisir à solliciter !

Éditions Gereso, 223 pages, 24 euros.

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

**DERNIER DELAI POUR DEPOSER
VOS ANNONCES LEGALES**

**POUR UNE PUBLICATION
LE LENDEMAIN
DEPOSER VOS ANNONCES
AVANT 16HEURES**

**03.80.68.25.55.
annoncelegale.jdp@legalnet.org**

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco
Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON

Directeur : Jacques STAKLIN

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Adjudication



Vente aux enchères publiques

le vendredi 14 juin 2024 à 15h

à la salle des fêtes de PASQUES (21), 1 rue Haute

Tous les biens mis en vente sont situés sur la commune de PASQUES (21), savoir :

Article 1 : Lieudit LE GRAND PRE, une parcelle de jardin, cadastrée section AH 165 (34a 98ca)

Mise à prix : 3.150 €

Article 2 : Lieudit LES GOLIOTS, une parcelle en nature de bois, cadastrée section ZN 22 (79a 50ca)

Mise à prix : 860 €

Article 3 : Lieudit FONTAINE NEUVE, une parcelle de terre, cadastrée section ZH 12 (2ha 59a 60ca)

Mise à prix : 5.260 €

Article 4 : Lieudit LE GRAND PRE, une parcelle de terre, cadastrée section ZK 15 (14a 20ca)

Mise à prix : 900 €

Article 5 : Lieudit LE GRAND PRE, une parcelle de terre, cadastrée section ZK 46 (2ha 16a 25ca)

Mise à prix : 3.890 €

Article 6 : Lieudit LE VILLAGE, une parcelle de terrain en zone urbaine, cadastrée section AH 6 (9a 83ca)

Mise à prix : 50.000 €

Article 7 : Lieudit LE VILLAGE, une grange, cadastrée section AH 7 (84ca)

Mise à prix : 9.500 €

Article 8 : 14 rue Basse, une maison d'habitation, cadastrée section AH 10, 11, 12 (lot 1 du BND), 13 et 14 (partie) (5a 68ca)

Mise à prix : 54.000 €

Visite sur place à première demande.

Pour obtenir le cahier des charges des conditions de vente, s'adresser à Maître Sébastien MIGNEREY, notaire à DIJON (21), 43 rue Devosge - sebastien.mignerey@notaires.fr L2402332



Envoyer vos annonces par e-mail,
pensez à l'environnement...

Allan Dokossi. Fraîchement débarqué à Dijon à l'aube de la saison 2023-2024 et déjà sacré champion de France avec la JDA, le basketteur franco-centrafricain revient sur son parcours « atypique ».

Bien dans son basket

Du haut de son double mètre et fort de son quasi-quintal, Alan Dokossi s'affirme peu à peu comme un élément incontournable de l'effectif de la JDA Basket. Régulièrement challengé, l'ailier de 24 ans spécialiste des dunks époustouffants est habitué à se battre pour sa place, lui qui n'a pas eu un début de carrière comme les autres. Son aventure de basketteur, il la commence sur le tard, à 15 ans. « À cet âge, on est généralement déjà au pôle Espoirs, avec quelques années d'expérience dans le basket, explique Allan Dokossi. Moi, j'accompagnais juste un pote, je n'y connaissais pas grand-chose. À l'époque je faisais surtout de l'athlétisme et un peu de foot ». Mais la greffe est immédiate : « J'ai tout de suite kiffé mais je n'étais pas spécialement bon et je n'étais pas très grand. Au début c'était vraiment "freestyle" : j'essayais surtout de reproduire ce que je voyais à la télé », rit-il. Un an plus tard, le Francilien remporte la « Coupe 93 » avec le club de Tremblay-en-France qu'il venait d'intégrer. « Après, j'étais supposé continuer mon cursus au Canada ou aux États-Unis mais ça ne s'est pas fait du coup j'ai fait une saison blanche ». Allan a alors 17 ans et passe son baccalauréat. Dans le même temps, son profil intéresse Le Mans et Châlon-sur-Saône, où il part faire des détectations. « Les deux se sont très bien passées et j'ai décidé de signer une convention avec Le Mans. » Le jeune homme de 18 ans intègre le centre de formation et s'inscrit en fac de langue, sans réelle conviction. « Je voulais tout miser sur le basket mais je gardais un petit bagage au cas où ça se passait mal ».

LA RÉALITÉ DU HAUT-NIVEAU

Mais au Mans, tout ne se passe pas comme prévu : « Je suis quelqu'un de très jovial qui aime bien déconner de temps en temps. Le problème c'est qu'avec cet état d'esprit, j'oublie qu'il y a de la concurrence et que tu dois gagner ta place au mérite. » Son manque de sérieux ne plaît pas à l'équipe dirigeante et une grave blessure l'éloigne des parquets pendant six mois. « Je n'ai pas vraiment eu le temps de montrer ce que je savais faire alors ils ont décidé de se séparer de moi par manque de résultat, se souvient Allan Dokossi. Avec du recul, ça m'a fait prendre conscience de certaines choses : tu peux rigoler en dehors des terrains mais si tu veux être pro, à l'entraînement et en match il faut être



« (À la JDA), nous avons une très bonne équipe et le niveau augmente d'année en année. Dijon, c'est parfait pour progresser. » Crédit : JDA Dijon Bourgogne / FoxAEP

sérieux et rigoureux ». À 19 ans, Allan tente de se relever non sans difficulté après son premier échec. Il intègre le club de Fos-sur-Mer, promu en Pro A (première division, aujourd'hui Betclic Élite), et joue dans le championnat espoir. Petit à petit, le Parisien connaît ses premières entrées avec le groupe professionnel, mais le club est relégué en Pro B à la fin de la saison. « Je perds du temps de jeu au profit des cadres de l'équipe donc je joue surtout avec l'équipe réserve. Je l'ai un peu mal vécu, c'est frustrant de savoir que tu peux performer mais qu'on ne te donne pas forcément ta chance. » La covid met

« Quand Dijon t'appelle, c'est difficile de refuser ! »

un terme à sa saison mais son club lui propose de signer un contrat professionnel via une licence AS lui permettant de jouer en alternance avec Fos-sur-Mer en Pro B, et avec Avignon en NM1 (troisième division). « Paradoxalement, je performais en Pro B mais pas tant que ça avec Avignon. Au bout de deux matchs les dirigeants ont décidé de ne me faire jouer qu'à Fos-sur-Mer et c'est vraiment là que j'explose : je fais

une bonne saison mais je ne la finis pas à cause d'une blessure. On finit quand même premier du championnat ce qui nous permet d'accéder à la première division : naturellement, je décide de rester. » Suite une première partie de saison « mitigée » dû à une période d'adaptation à l'élite, Allan s'impose et aide son équipe à se maintenir. « Après cette saison, il me restait un an de contrat mais j'étais censé signer à Pau », avoue-t-il. Finalement, le transfert est avorté et le basketteur poursuit sa progression à Fos-sur-Mer. Allan y confirme son potentiel et après une excellente saison, il s'engage à Dijon en juin 2023. « Mon choix était motivé par plusieurs facteurs : celui de pouvoir jouer une coupe d'Europe - pour situer mon niveau et voir de quoi je suis capable -, et celui de pouvoir intégrer une grande équipe avec d'excellents joueurs, témoigne-t-il. Quand Dijon t'appelle, c'est difficile de refuser ! »

AMBITION DÉBORDANTE

Malgré une saison régulière 2023-2024 en dents de scie, à l'issue de laquelle la JDA ne termine qu'à une place des playoffs (neuvième du classement de Betclic Élite), Allan Dokossi et ses coéquipiers remportent la Coupe de France pour la deuxième

fois de l'histoire du club. Élément de rotation, l'ailier aspire à une place plus importante au sein de l'effectif dijonnais. « Nous avons une très bonne équipe et le niveau augmente d'année en année, constate-t-il. Dijon, c'est parfait pour progresser. Je fais mes armes ici mais je sais bien que je n'y finirai pas ma carrière. J'espère aller un

1999

Naissance à Paris le 14 décembre.

2014

Allan Dokossi commence le basket à 15 ans, « assez tard par rapport aux autres ».

2020

Signature de son premier contrat pro, il joue en alternance avec l'équipe de Pro B de Fos-sur-Mer mais aussi avec l'équipe de NM1 de l'US Avignon/Le Pontet via une licence AS.

2023

Il arrive à la JDA en provenance de Fos-sur-Mer.

2024

Dès sa première saison, Allan Dokossi remporte la Coupe de France avec Dijon.

jour à l'étage du dessus, pourquoi pas à l'étranger mais il faut que je sois prêt. Pour l'instant je suis très bien ici et ça me rapproche aussi un peu de ma famille qui vit toujours à Paris ».

Allan Dokossi nourrit aussi des ambitions internationales, lui qui a choisi de représenter la Centrafrique, pays d'origine de ses parents. « Étant donné que j'ai commencé tard, je suis un peu passé sous les radars de l'Équipe de France. Ils m'ont convoqué quand j'étais au Mans mais je n'étais pas forcément prêt : c'était une période où je ne me sentais pas très bien. Quand j'ai commencé à exploser, je me dis que je pouvais me faire une place dans le groupe des moins de 20 ans, mais malheureusement ils ne m'ont plus rappelé. C'est là que la Centrafrique m'a appelé et j'ai directement accepté. C'est une vraie fierté, et pour mes parents aussi. » Pour le moment en phase de reconstruction, la sélection centrafricaine est en difficulté sportive mais Allan Dokossi reste confiant : « C'est une période de transition où les anciens passent le flambeau aux plus jeunes. Les résultats ne sont pas forcément là mais on sait que plus tard on aura une bonne ossature et on pourra commencer à vraiment performer. »

KILLIAN ROBLOT



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

